Image not found or type unknown

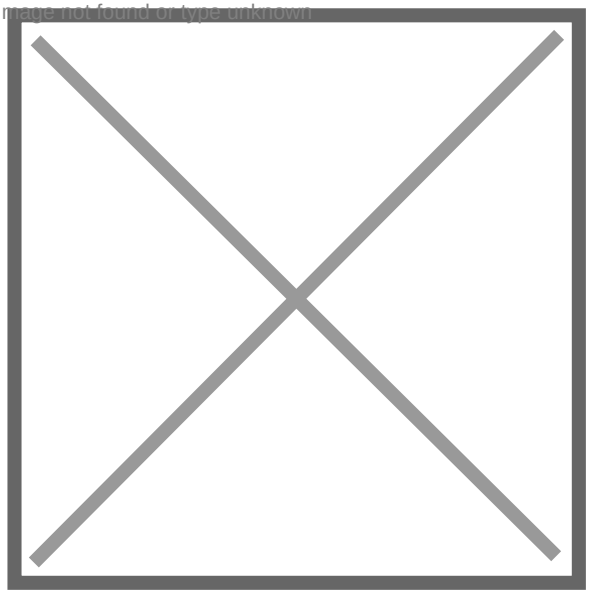

Vente immobilière/ notaire qui "traine des pieds"

Par **nash40**, le **29/03/2011** à **20:05**

Bonjour,

Je souhaiterai avoir l'avis de quelqu'un sur mon problème, svp.

En septembre 2010, mon compagnon et moi, avons signé un compromis de vente avec clauses suspensives, qui était valable jusqu'en novembre 2010. Nous avons remis a temps les documents qui nous étaient demandés (offre de crédit de la banque...). Par la suite, nous avons laissé dépasser la validité du compromis car l'agence qui s'occupe de la vente, n'avait pas encore fait faire l'arpentage par le géometre qui s'est aussi occupé de rediger les servitudes qu'il y avaient entre les differents acheteurs. Tout le dossier était complet le 21 décembre 2010, soit plus d'un mois apres la validité du compromis). Aujourd'hui, 29 mars, nous attendons encore de passer chez le notaire!!!!
Il semble que le notaire des vendeurs, rechigne a faire son travail!! Le notre, de notaire, n'a recu l'acte a rediger que la semaine derniere, et nous ne pouvons pas le signer car il y'a des erreurs de references cadastrales concernant les servitudes. Notre notaire attend donc les documents lui permettant de modifier tout cela mais là encore le notaire, n'envoie rien!!!
Cerise sur le gateau, nous avons appris que ce notaire a pris sa retraite le 10mars dernier!!!
Mais l'agence et mon notaire nous rassure en nous disant qu'il s'occupe quand même de notre dossier. Je ne sais pas si c'est vraiment rassurant mais bon...
Ma question est donc, a t'on un recours pour booster les choses? Et surtout vers qui doit on nous tourner pour "taper du poing"??? Est on en droit de demander un dédommagement si on decide de ne plus acheter???
Merci d'avance pour vos réponses...

Par **Solaris**, le **29/03/2011** à **21:33**

Bonjour,

Votre notaire est parti à la retraite en Mars mais il a dû être remplacé? Votre notaire pourra vous le confirmer et vous donner les coordonnées du successeur.
Votre notaire vous dit quoi: quelles sont les difficultés qui retardent votre dossier?

Par **nash40**, le **30/03/2011** à **17:02**

Bonjour.

Merci de votre réponse.

Le notaire des vendeurs est a la retraite, mais pour le moment il ne semble pas avoir de successeur. Donc il dit s'occuper de notre dossier.
Notre notaire nous dit qu'il lui manque des papiers pour lancer l'appel de fond aupres de notre banque et des rectificatifs sur des servitudes. Mais le notaire des vendeurs n'envoie rien, malgré des lettres, des relances, des coups de téléphone...
Il ne semble pas avoir de difficultés sur notre dossier, mais nous sommes toujours a attendre un papier ou deux que le notaire des vendeurs n'envoie que quand ca lui chante... ca devient lassant. A travers copies de mails, j'ai bien vu que les vendeurs, l'agence immo et notre notaire sont apres lui pour son manque de professionnalisme

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés